

BESTOVE

ENTRENEZ VOTRE POÊLE

CARNET D'ENTRETIEN

CARNET D'ENTRETIEN



SOCIETE QUI A EFFECTUE L'INSTALLATION

NOM/

ADRESSE/

CODE POSTAL/

VILLE/

TELEPHONE/

TAMPON ET SIGNATURE

SOCIETE QUI A EFFECTUÉ LA MISE EN SERVICE

NOM/

ADRESSE/

CODE POSTAL/

VILLE /

TELEPHONE/

TAMPON ET SIGNATURE



**ENTRETIEN ANNUEL - par un professionnel
(1 fois par an et/ou aux 2000h atteintes)**

Il doit être effectué conformément aux préconisations du livret d'instruction et du carnet d'entretien.
Les conduits de raccordement doivent permettre l'entretien, la dépose de l'appareil et demeurer démontables.

RAMONAGE : Les conduits de fumée doivent être ramonés **2 fois par an**, dont une fois pendant la période d'utilisation et plus si nécessaire. Un certificat de ramonage doit vous être remis précisant les conduits de fumée ramonés, leur implantation et attestant de la vacuité du conduit sur toute la hauteur.

L'entretien et le ramonage sont destinés à éviter les dangers d'intoxication, vous protéger contre l'incendie, lutter contre la pollution et réduire la consommation de combustible.

Ne les négligez pas!!!

**OPÉRATIONS D'ENTRETIENS**

DATE				
Foyer				
Compartiment à cendre				
Compartiment bougie				
Ventilateur ambiant				
Echangeurs				
Resserrage de l'ensemble de vis ou écrous				
Ramonage des conduits de fumée				
Brasero				
Déфлекteurs				
Apport comburant sous brasero				
Extracteur				
Plaques d'accès arrière et avant de dépôt de cendres				
Contrôle des branchements électriques				
Mise en marche et contrôle de l'appareil				
Autre				
DATE, TAMPON ET SIGNATURE DE LA SOCIETE QUI A EFFECTUE L'ENTRETIEN				

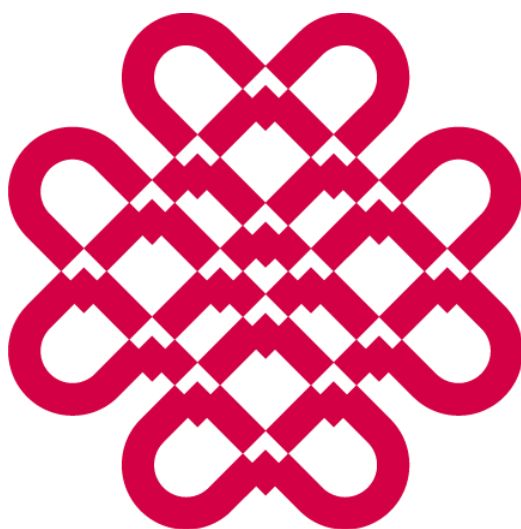
NUMEROS UTILES /

NOTES /



BESTOVE

CARNET D'ENTRETIEN



BESTOVE

10 Rue du Général Faidherbe,

94130 Nogent-sur-Marne

Tél : 01 41 95 63 10